

Bruxelles, le 5 décembre 2019
(OR. en)

14865/1/19
REV 1

ECOFIN 1119
ENV 990
CLIMA 321
FIN 799

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	14329/1/19 REV 1
Objet:	Déclaration du Conseil concernant un programme de travail du Conseil Ecofin sur l'action climatique

Les délégations trouveront en annexe la déclaration du Conseil concernant un programme de travail du Conseil Ecofin sur l'action climatique, adoptée par le Conseil Ecofin lors de sa 3736^e session, tenue le 5 décembre 2019 à Bruxelles.

Déclaration du Conseil concernant un programme de travail du Conseil Ecofin sur l'action climatique

Le changement climatique étant un défi mondial qui appelle une réponse mondiale coordonnée, la question de la lutte contre le changement climatique s'est hissée à juste titre au premier rang des préoccupations politiques¹. Réunis de manière informelle en septembre 2019, les ministres Ecofin ont indiqué avoir pour ambition de jouer un rôle important en contribuant à l'action climatique et à la transition vers une économie neutre pour le climat. Les ministres ont apporté leur soutien à une action climatique renforcée au niveau de l'UE et souligné qu'il importait que celle-ci montre la voie au niveau mondial. Dans ce contexte, les travaux menés par la coalition des ministres des finances pour l'action climatique sont importants². Les ministres Ecofin soutiennent également les travaux menés par la plateforme internationale sur la finance durable.

L'initiative de la présidence consistant à organiser périodiquement des débats d'orientation, qui a été présentée lors de la réunion informelle du Conseil Ecofin, a bénéficié d'un soutien large et résolu. Dans ce contexte, un projet de programme de travail du Conseil Ecofin servant de base aux débats d'orientation périodiques a été élaboré.

¹ En juin 2019, les ministres Ecofin ont examiné la communication de la Commission intitulée "Une planète propre pour tous".

² La coalition s'est entendue sur un bilan de son plan d'action lors de la réunion ministérielle qui s'est tenue le 19 octobre 2019 à Washington D.C., en vue d'intégrer l'action climatique dans les politiques économique et financière.

Principes généraux

- Le programme de travail initial du Conseil Ecofin comprend une liste non exhaustive de thèmes stratégiques abordés lors du déjeuner de travail qui a eu lieu dans le cadre de la réunion informelle du Conseil Ecofin de septembre.
- Le programme de travail facilite, lors des débats périodiques, le partage de bonnes pratiques et l'analyse des politiques et mesures permettant de faire face au changement climatique.
- L'objectif est de se concentrer sur le rôle et l'impact des différentes politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et non, dans un premier temps, sur des dossiers législatifs spécifiques.
- Le programme s'appuie sur le travail analytique et les analyses d'impact réalisés par la Commission, ainsi que sur l'appui apporté par les comités concernés, la BEI et d'autres institutions.
- Le programme de travail propose une liste préliminaire de thématiques et constitue un "document évolutif" qui fera l'objet de mises à jour régulières sous les futures présidences du Conseil.
- Outre les axes de travail essentiels du Conseil Ecofin, les débats périodiques peuvent porter sur des sujets transversaux traités par d'autres formations du Conseil.

Principales questions de fond

- Les répercussions économiques et les coûts liés au changement climatique sont variés et appellent donc une action globale et cohérente dans tous les secteurs économiques pour y faire face. Les débats périodiques aborderaient les mesures stratégiques tant directes qu'indirectes ainsi que leurs effets, notamment les coûts de transition et les coûts sociaux.
- Les mesures pertinentes concernant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation à ses effets appelées à figurer dans les débats engloberaient la tarification du carbone (couvrant à la fois les échanges de droits d'émission, la fiscalité et les subventions dommageables à l'environnement), le budget vert, ainsi que les mesures et incitants en faveur d'une finance durable.
- Les débats devraient, par ailleurs, aborder le rôle des institutions financières multilatérales (la BEI, par exemple) et les financements de l'UE destinés à mobiliser des fonds privés et des investissements durables.
- En outre, les débats devraient porter sur les aspects généraux de la conception des politiques, comme l'efficacité, le rapport coût-efficacité, les spécificités nationales et régionales, l'équité, la compétitivité, la durabilité macroéconomique, financière et budgétaire, ainsi que la coordination internationale.

Une liste préliminaire de thématiques assortie d'un calendrier indicatif pourrait prendre la forme suivante:

- Financement de la lutte contre le changement climatique à l'échelle internationale (novembre 2019)
- Programme de travail indicatif du Conseil Ecofin (décembre 2019)
- Finance durable (décembre 2019)
- Pacte vert pour l'Europe: aspects économiques et financiers
- Budget vert
- Tarification du carbone, fiscalité verte et subventions dommageables à l'environnement
- Stratégie pour une finance verte